



*Municipalité
Notre-Dame-de-Bonsecours
1, chemin de l'Hôtel-de-Ville
Notre-Dame-de-Bonsecours, Québec J0V 1L0
Tél : (819) 423-5575*

AVIS D'ÉBULLITION / SECTEUR DESSERVI PAR MONTEBELLO

Chers citoyens (nes),

Comme vous le savez, la Municipalité de Montebello a entrepris d'énormes changements à son usine de filtration. Ces changements sont nécessaires et essentiels afin d'assurer l'approvisionnement en eau potable pour les 25 prochaines années.

Comme la Municipalité de Montebello l'a fait paraître dans la revue « La Petite-Nation » du 10 janvier dernier, une période d'ébullition sera nécessaire pendant une partie des travaux. Donc, **à partir du 29 janvier prochain et ce pour une période d'environ 10 semaines**, un avis d'ébullition sera en vigueur. Cette situation est exceptionnelle. Dès que la situation sera rétablie un avis de levée d'ébullition vous sera transmis.

Voici quelques indications qui pourraient vous être utiles...

Vous devez faire bouillir l'eau durant au moins cinq minutes à gros bouillons avant de la boire, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

L'eau bouillie et entreposée dans des contenants stérilisés et hermétiques se conserve habituellement jusqu'à 3 jours au réfrigérateur ou pendant 24 heures à la température de la pièce.

Nous vous remercions de votre habituelle compréhension et collaboration.

Important :

Bien qu'un secteur de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours soit alimenté par le réseau d'aqueduc de Montebello, il est important de prendre connaissance de ce qui suit :

Lors d'un avis d'ébullition émis par la Municipalité de Montebello, cet avis s'applique aux résidents des deux municipalités.

Lorsque l'avis d'ébullition est émis par la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours, cet avis s'applique uniquement aux résidents de la présente Municipalité. Dans ce cas-ci, la Municipalité de Montebello en est informée, mais n'a aucune procédure à effectuer.

Donc, lorsque la Municipalité de Montebello lève son avis d'ébullition, l'avis d'ébullition de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours pourrait demeurer actif pour un temps indéterminé. Lorsque ladite Municipalité est en avis d'ébullition, ses citoyens doivent attendre la levée de l'avis d'ébullition émis par sa Municipalité.

Chantal Laroche
Directrice générale par intérim

Ce 24^e jour de janvier 2018.